

BREIZ

LE MAGAZINE DE LA JEUNESSE BRETONNE

ORGANE MENSUEL DE
KENDALC'H

Rédaction : Yann Brekilien
38, rue Jeanne d'Arc
29 S. - QUIMPER

Administration, publicité :
Breiz 4, allée des Ormeaux
44 - LA BAULE

Abonnement 10 francs par an
C.C.P. 144-67 Rennes

Le numéro : 1 F.

N° 134 MARS
1969

DÉCEPTION

AINSI, le président de la République française est venu en Bretagne parler aux Bretons de la Bretagne. C'est en soi un événement, puisqu'il semblait admis en haut lieu que la Bretagne n'existait plus et que depuis plusieurs années on ne parlait plus que de « l'Ouest » ou de « l'Extrême-Ouest ». Mais le résultat n'en est pas moins décevant. Même sans se faire trop d'illusions sur ce que nous apporterait cette visite, on pouvait du moins espérer qu'après avoir annoncé que son discours serait d'une grande importance nationale, le chef de l'Etat ferait autre chose que de parler — avec un grand talent oratoire — pendant vingt minutes pour ne pratiquement rien dire.

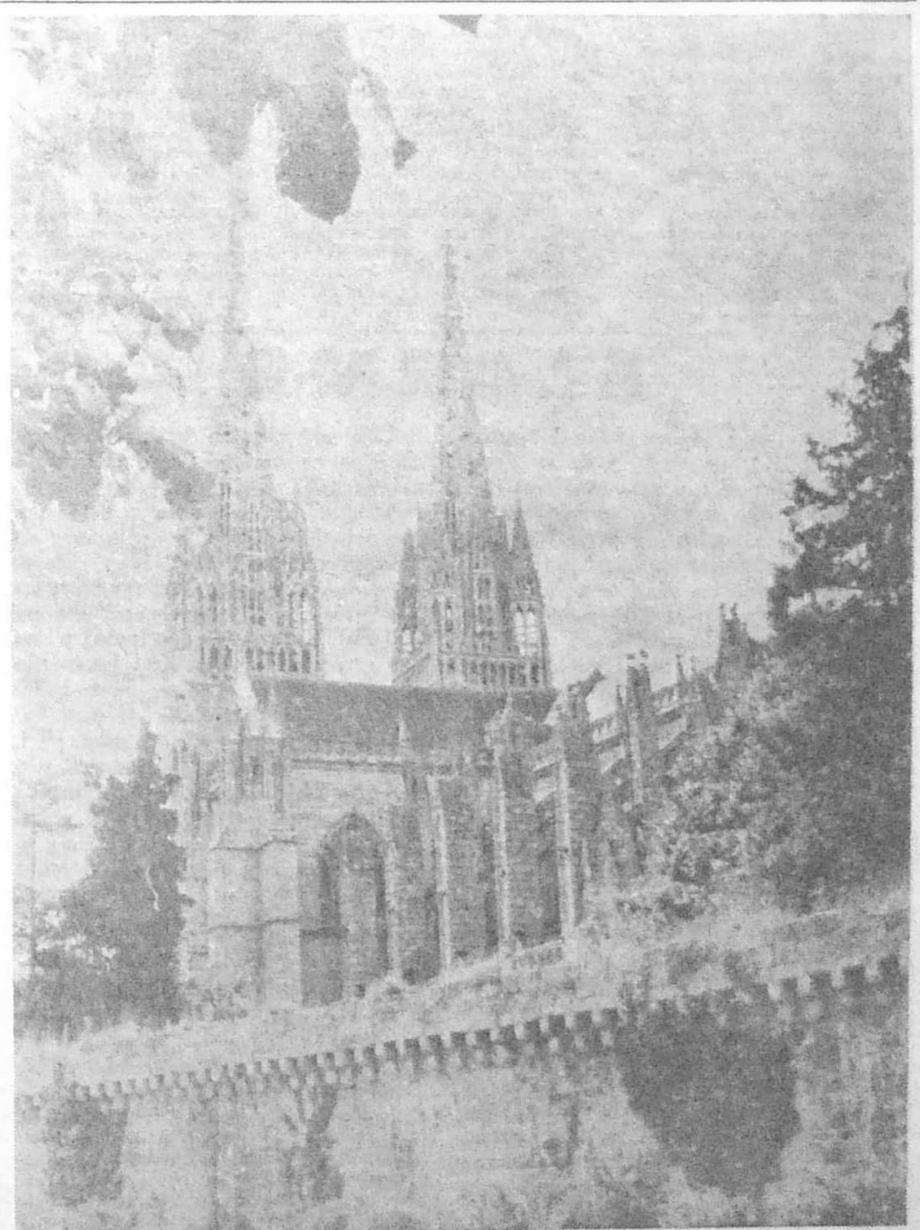
Il paraît qu'il a été très satisfait de l'accueil « sympathique » de la population quimperoise. Si cela est vrai, il n'est guère difficile. Certes, la radio, la télévision et la majorité de la presse ont dit ou écrit qu'il avait été reçu à Quimper avec une chaleur, voire un enthousiasme qui faisait oublier l'accueil hostile de Rennes et de Brest. « Breiz » n'ayant pas à faire de gaullisme ni d'antigaullisme, je peux dire en toute simplicité et sincérité ce que j'ai vu personnellement, de mes yeux. La foule était assez nombreuse : sensiblement la moitié de celle qu'attire à Quimper une manifestation paysanne. Mais elle était très froide. Glaciale.

Bien sûr, les premiers rangs, autour de l'estrade, vibraient d'enthousiasme. Là s'étaient groupées toutes les délégations d'anciens combattants et les sections de partisans du gouvernement (qu'il avait fallu faire venir de Lanester et d'Hennebont). Les micros et les caméras disposés au milieu de ces troupes de choc, renforcées de la claqué officielle, enregistraient des applaudissements nourris. Mais derrière ce noyau de « fans », il n'y avait qu'une masse de curieux qui n'applaudissaient pas et demeuraient silencieux, les mains dans les poches. Là où j'étais, je n'ai compté qu'une personne sur trois y allant de temps en temps de son petit « bravo ». Certains de mes enfants, qui se trouvaient en d'autres points de la place, ont estimé qu'il n'y en avait pas plus d'une sur quatre. A noter, pour la petite histoire, que les acclamations « Vive De Gaulle ! » émanaient uniquement de femmes. Pas une seule voix masculine.

On peut donc évaluer aux 2/3 de l'auditoire les simples curieux marquant leur désaccord par un silence contraint. De temps en temps s'élevait un coup de sifflet, un « hou ! » indigné — j'ai également entendu des cris de « Bretagne bretonne ! » — mais cela ne durait

pas, et personne ne se souciait de suivre le mouvement. Cela pour une bonne raison : la foule était truffée de centaines de policiers en civil et en quelque secondes tout interrupteur était arrêté, embarqué dans un panier à salade, pas-

(Suite page 4.)



Paré dans la Mer...

Le Sociologue mène l'enquête

Je viens de lire à La métamorphose de Plodémé... On y dit que Plodémé est situé dans le pays breton...

socialisation de 85 % et qu'elle est championne en agropes... Quant au satrape, toujours selon mon dictionnaire...

est à Plodémé la « langue de complicité » et il ne se pose même pas la question...

Les mots croisés de « Breiz »

Solution du problème précédent

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
P A Y S N A N T A I S
O C A S E Y E B O U E
N T P R O N O S T
T E U T A T E S O
C U M U L O N I M B U S
L A R E A N I F E R E
L A M I C R I E C
L O U I S D O U Z E I
E U E E L V I R E
C I E L S E R G E N T

Le Prix du disque Celtique décerné à «La Révolution Irlandaise»

Le Centre Elysées-Bretagne a réuni, le 31 janvier dernier, un jury présidé par M. Pierre Huxeu...

An DISKANER.

ALARME

Venu, le 9 février, faire à Nantes et à St-Nazaire étalage de son ignorance de questions maritimes...

Ceci confirme ce que nous savions déjà de sources très sûres : dans les hautes sphères gouvernementales et élyséennes on considère la Bretagne comme une région sans intérêt...

Cette effarante nouvelle déçoit les espoirs de tous ceux qui espèrent une solution raisonnable et pacifique du problème Breton...

Bretagne condamnée? Bretagne sans Nantes? Non! Nous n'accepterons jamais. Jamais. La lutte continue. Elle ne fait même que commencer.

DERNIÈRE HEURE. — Nous venons d'apprendre, de sources bien informées, que l'état a renoncé à investir en Bretagne les sommes promises...

Ah! S'embrasser libres, sous le chéme de la Mlle-Voie! Châteaubriand.

(Préface pour « l'Histoire de notre Bretagne » du Nantais Pire-Chevalier).



KELEIER BERR

Lettre de 127 Prêtres Bretons

Pour la visite du Général de Gaulle, la municipalité de Quimper a fait gonfler le Z.I.P. de Kermorvan, où les canalisations n'étaient pas posées ni la chaussée tassée...

Des Bretons ont été arrêtés. Il y a parmi eux des chrétiens et des prêtres. On les accuse d'avoir participé aux activités du Front de libération de la Bretagne...

4. — Que la langue et la civilisation bretonnes sont exclues des écoles. L'enseignement ne tient aucun compte ni des besoins psychologiques, ni des besoins pratiques des jeunes Bretons...

En d'autres pays, et pour des causes semblables, dès que trois prêtres sont arrêtés, toute l'administration ecclésiastique interrompt le service...

6. — Que beaucoup de gens âgés meurent dans la solitude, abandonnés en quelque par leurs enfants émigrés. Ceci est une injustice déshumaine qui dure depuis longtemps sans espoir de solution.

D'après l'enseignement de l'Eglise, particulièrement dans l'Encyclique « Populorum Progressio », la violence n'est permise, dans les luttes de libération nationale ou sociale, que si les droits fondamentaux de la personne humaine sont lésés pendant un long temps...

Le comité rédacteur de cette lettre laisse à chacun des signataires énonciés le droit de réserver son jugement sur l'emploi de la violence. Mais il demande à tous et à chacun de se déclarer solidaire des accusés, solidaires aussi des agriculteurs, des pêcheurs, des ouvriers et de tout le peuple breton...

En tous cas tout le monde peut constater :

- 1. — Que beaucoup de Bretons, de jeunes, des agriculteurs ruinés, des chômeurs d'usines qui ferment leurs portes, etc., n'ont pas la possibilité de gagner leur vie dans leur pays. Ceci dans une presqu'île de l'Atlantique Nord, au xx siècle, est une injustice grave, elle dure depuis longtemps, sans espoir de solution.
2. — Que beaucoup de Bretons émigrés, Irlandais, hollandais, manœuvres de Paris, prostituées, forment un sous-proletariat misérable. Ceci est une injustice sociale grave, et qui dure depuis très longtemps, et ne présente aucune espérance de solution.
3. — Que beaucoup de jeunes Bretons, agriculteurs en particulier, ne peuvent se marier. Ceci est une injustice extrêmement grave, facteur de déséquilibre moral, dure depuis longtemps et n'offre aucun espoir de solution.

Motion de Kusul ar brezhoneg

Kuzul ar Brezhoneg, qui groupe 17 Associations culturelles bretonnes, réuni à Carhaix le 20 octobre 1968, devant les projets de réforme administrative qui pourraient laisser Nantes et la Loire-Atlantique...

souligne que l'opinion bretonne n'accepte aucune mutilation de la Bretagne, assure de son appui les autorités élues, les organisations populaires, dans leur résistance aux projets de démembrement ;

demande que la région administrative de Bretagne respecte les frontières consacrées par la volonté populaire au cours de plus de mille années d'histoire, c'est-à-dire inclue les cinq départements de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère.

E TIEGEZ OR MIGNONED

HEOL WAR WALEN EURED
Bernard Mathieu (ancien Kurun-Paris actuellement Cercle Celtique de Perros-Guirec) a la plaisir de vous annoncer son mariage avec Madeleine Marie-Paule Lechner...

DECEPTION ? (fin)

sé à tabac et relâché en pleine campagne à 10 ou 20 km de là. Plusieurs groupes de jeunes ont même subi ce traitement sous avoir le moindre ment manifesté — à la tête préventif — a gentiment expliqué la police aux journalistes — tout simplement parce qu'ils brandissaient des drapeaux bretons. Ce qui ébahi, somme toute, assez peu logique, puisque d'innombrables drapeaux bretons flottaient tout autour de la place et le long des quais.

En bref « l'accueil sympathique » de Quimper ou chef de l'Etat prouve seulement l'efficacité et la haute compétence professionnelle de la police française. Nous tenons à lui rendre publiquement cette justice.

En toute objectivité, je dois dire que deux passages du discours présidentiel ont été applaudis de la quasi-totalité de l'auditoire. Tout d'abord les vers bretons du grand-oncle. La prononciation n'en était pas parfaite et peu de gens les ont compris, mais cet hommage à notre langue a été droit au cœur de tous. Le second passage applaudi, j'ose ne pas le comprendre pourquoi, c'est l'annonce du référendum au printemps. En dehors de ces deux moments, les applaudissements n'étaient que squelettiques. Souvent même l'orateur, à la fin d'une phrase, marquait un temps d'arrêt pour permettre à l'enthousiasme de se manifester, et rien ne venait.

Le général De Gaulle a reconnu l'existence d'une Bretagne qui a et doit conserver son caractère propre. C'est un cinquantenaire au Debris et autres jacobins pour qui on ne devait parler que d'une vague « France de l'Ouest ». Mais pour ce qui est des limites de cette Bretagne, il a escamoté le problème en parlant tantôt de « Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord et Ile-et-Vilaine » tantôt de Nantes... Il nous laissait donc notre espoir de voir rétablir la vraie Bretagne à cinq départements...

Sur la régionalisation, peu de lumière a été apportée. Il a seulement été confirmé que l'Assemblée Régionale ne serait qu'une CODER énergique. Triste perspective. Rien non plus sur les mesures qui pourraient être envisagées pour remédier à une situation économique angossante. Tandis que nos paysans, nos pêcheurs, les ouvriers de nos conserveries vivent dans le terreur du lendemain, on nous tient des propos optimistes, on nous affirme que tout va pour le mieux dans la meilleure des Bretagnes. Et de nous sortir des statistiques démographiques rassurantes, d'où il semble résulter que l'exode des jeunes est stoppé, alors qu'il est seulement contrecarré par le retour au pays des vieillards et des retraités.

Le chef de l'Etat, enfin, a érogé l'histoire de Bretagne. C'est même par là qu'il a commencé son allocution. Réajustons-nous en si cela peut donner à nos compatriotes, à qui l'on avait jusqu'ici laissé ignorer que la Bretagne est une histoire, le désir de la découvrir.

Y. B.

Mais le petit cours qu'il nous a été donné d'entendre n'était malheureusement pas d'une parfaite exactitude historique. Dire que « l'Armorique fait depuis toujours partie intégrante du corps et de l'âme de la France » étonne de la part d'un homme cultivé comme l'est le général De Gaulle. La Bretagne, en effet, n'est unie à la France que depuis 237 ans et n'en fait partie intégrante que depuis 180 ans. Pendant les siècles et les millénaires qui ont précédé, elle est restée indépendante (sauf pendant 3 siècles d'occupation romaine et les 20 ans d'occupation normande). La référence à Du Guesclin n'est pas très sérieuse : Du Guesclin était un mercenaire breton au service de la France, comme Louis d'Orléans (le futur roi Louis XII) a été un mercenaire français au service de la Bretagne contre la France. Il y avait dans les armées françaises des Allemands, des Suisses, etc..., il pouvait bien y avoir aussi des Bretons. Quant à faire de Duguay-Trouin et de Surcouf des chefs d'escadres françaises, c'est pour le moins étrange ! Ils étaient corsaires, donc indépendants, et n'ont pas fini chefs d'escadre comme Jean Bart ou Forbin. Naturellement dans ce survol de notre histoire, pas un mot de nos héros : Morvan, Nominé, Jeanne la Flamme, Mikael Morin, Le Balp, Pontollec, Cadoudal... Cela se comprend, puisque c'est dans la lutte contre la France qu'ils se sont couverts de gloire. On comprend qu'il n'y ait pas eu un mot, non plus, des grandes batailles de Belfort et de saint-Aubin du Cormier : aux yeux du Président de la République la première était nécessairement une défaite et la seconde une victoire, tandis que pour nous, Bretons, la première était un triomphe et la seconde un désastre.

Mais ceci, c'est le passé. Un passé dont nous devons être fiers, mais le passé. Revenons au présent. Malgré le sentiment que nous retirons du discours de Quimper d'être seulement payés de bonnes paroles, il y a dans l'attitude du chef de l'Etat à notre égard des éléments très positifs. D'abord le fait que l'agitation en Bretagne l'ait obligé à se prononcer et à reconnaître le caractère propre de notre péninsule, à affirmer qu'il entend voir ce caractère propre se maintenir (est-ce la promesse de l'enseignement du breton ?). Cette même agitation l'a obligé à nous promettre deux axes routiers à quatre voies, un port pétrolier à Brest et un port en eau profonde à Roscoff. Mais ce qui est le plus important, c'est le fait que, même finalement, un virage ait été pris vers la décentralisation et le fédéralisme. C'est la défaite du jacobinisme. Malgré les résistances qui, à l'encontre de De Gaulle lui-même, ne manquent pas de se faire jour à Paris, ce mouvement vers le fédéralisme, qui va dans le sens de l'histoire, est irréversible.

A nous de faire prévaloir, maintenant, notre volonté bretonne.

Communiqué du Mouvement Fédéraliste Européen

Le bureau de la région Bretagne du M.F.E. (Mouvement Fédéraliste Européen), réuni le 2 février à Quimper, après le passage du Général de Gaulle, a constaté, sans surprise, que le discours tenu attendu sur la « régionalisation » n'a apporté aucun élément indépendant.

Les nombreux jeunes Bretons qui se voient condamnés à l'exil par la crise de l'agriculture et de la pêche et l'absence d'industrialisation sérieuse ne sauraient se contenter de bonnes paroles empruntées d'un optimisme hors de mise et d'autosatisfaction.

Pratiquement rien n'a été dit des pouvoirs et des moyens qui seraient accordés aux futures assemblées régionales, du rôle du bureau exécutif et de la dimension des régions. La Loire-Atlantique n'a même pas été citée parmi les départements bretons. Parlant à Quimper, le Général de Gaulle n'a pas fait la moindre allusion à la situation économique, profondément angossante, de la Cornouaille.

Il apparaît évident que le Président de la République ne désire pas davantage diminuer les pouvoirs de l'Etat au profit d'entités régionales qu'il n'accepte de déléguer de souveraineté à un organisme européen. Le bureau rappelle qu'il y a pourtant là deux nécessités vitales et complémentaires : La Bretagne ne pourra pas compenser sa situation de région périphérique sans une polarisation régionale; une planification européenne et donc un gouvernement de l'Europe; et l'Europe devra, pour être le cadre de la nouvelle société fédérale, reconnaître l'autonomie des collectivités qui la composent.

Les sections bretonnes du Mouvement Fédéraliste Européen, appellent d'autre part :

- Qu'une Région de Bretagne prise de la Loire-Atlantique serait un contre-sens au point de vue ethnique, historique et économique.
- Que seule une Bretagne s'étendant aux cinq départements aurait un poids économique et démographique suffisant et disposerait de ressources convenables.
- Que la Loire-Atlantique, si elle était coupée du reste de la Bretagne, constituerait un dangereux blocus, un « Ulster breton ».
- Que la présidence de l'Assemblée Régionale et de l'Exécutif Régional doit être assurée par un élu, qui pourrait porter le titre de Ministre-Président. Une réforme attribuant à un Préfet nommé à Paris le pouvoir exécutif régional ne peut être qu'une mystification.
- Que seuls les membres élus de l'Assemblée Régionale doivent disposer du pouvoir délibératif et voter le budget régional.

(Communiqué)

LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Dans le monde d'aujourd'hui, la primauté économique appartient de moins en moins aux régions abondamment pourvues en matières premières, et de plus en plus aux régions maritimes, susceptibles d'être approvisionnées par le monde entier : Japon, Hong-Kong, Israël...

On voit quelle pourrait être l'activité et la richesse de la Bretagne...



BUHEZ KENDALC'H



Stage chantier à St-Vincent-sur-Oust

du samedi 29 mars au matin au vendredi 4 avril au midi

Édification de la charpente et de la toiture - maçonnerie - terrassements déboisement

Administration : J.P. Vincent
Animation : J.L. Latour
Intendance : Mme L. Vincent

On peut participer à tout ou partie du stage ; quote-part : 7 Francs par jour ou 350 Francs par repas.

Pour inscriptions et renseignements écrire à J.P. Vincent, 157, Esc. A, avenue Leclerc, Rennes - Tél. 36-16-51

Au tableau d'honneur du Centre Culturel

5^e LISTE (Période du 1^{er} décembre 1968 au 8 février 1969)

- OPERATION DISQUES ET BRIQUES
M. Baron (Rennes), 100 F; Cercle culturel Fougères, 30 F; Cercle celtique Rennes, 24 F; Cercle Richemont Vannes, 100 F; Cercle de Rosporden, 100 F; M. Lagatu (Bannalec), 10 F.
- BALS ORGANISES POUR TI-KENDALC'H
Cercle d'Orvault, 450 F; Cercle celtique Rennes, 600 F.
- DONS
M. Le Perchech (Perros-Guirec), 10 F; Vêtements La Roy (Rennes), 100 F; M. R. Omvès (Plomelin), 10 F; Cercle culturel Fougères, 140 F; M. J. Penneac (La Baule), 100 F; Cercle Breton de Nantes, 200 F; M. L. Taillandier (Rennes), 10 F; M. Peltier (59 - Malo-Les-Bains), 50 F.

Un grand merci à tous ces « actionnaires » dont l'exemple doit être suivi.

EXEMPLES A SUIVRE

— Depuis le lancement du chantier de St-Vincent-sur-Oust pour l'édification du premier Centre Culturel Breton, le bilan des 43 groupes ayant, d'une manière ou d'une autre, contribué jusqu'à présent à cette œuvre se décompose ainsi :

- 19 groupes ont envoyé des membres travailler sur le chantier ou participer à la fête du mois d'août;
- 27 groupes ont participé à l'opération « Briques »;
- 5 groupes ont envoyé des dons;
- 5 groupes ont organisé des bals bretons ou spectacles au profit du Centre culturel.

Cette dernière forme d'aide se révèle particulièrement efficace et les exemples de Rennes (2 bals : 1.100 F), Brignogan (1 bal : 600 F), Eiven (300 F), Spezet (300 F), Orvault (450 F) devraient inciter de nombreux cercles et bagadous à organiser des manifestations au profit de la Maison de la Jeunesse Bretonne. Toutes les formes sont bonnes (bals bretons modernes, spectacles, kermesses, festou-noz, etc...) et les sommes recueillies permettent d'accélérer la réalisation de cette œuvre noble et généreuse que nous avons entreprise d'un commun accord et que nous devons mener à bien. Tenons notre pari et apportons notre soutien à ceux qui ont la lourde tâche de gérer cette « grande affaire » que vous leur avez confié.

— Toute correspondance et tous les dons concernant le Centre de St-Vincent-sur-Oust sont à adresser à :

CENTRE CULTUREL KENDALC'H
157, Esc. A - Avenue Leclerc
35 - RENNES — Tél. 36.16.51
C.C.P. Rennes 2574.79



Détente à l'heure... écossaise à Saint-Vincent-sur-Oust. Un membre d'un groupe écossais apprenant le Rond de St-Vincent pour le plus grand espoir des travailleurs.

Calendrier des prochains stages

- PAQUES
- Du 29 mars au soir au 4 avril 12 h. : Camp-chaletier Ti-Kendalc'h, à Saint-Vincent-sur-Oust.
 - Du 7 avril au soir au 12 avril à 12 h. : Stage culturel et technique à Douarnenez sur le thème « La Bretagne et la mer ».
- TOUSSAINT
- Du 29 octobre au soir au 1^{er} novembre au matin : A St-Vincent-sur-Oust.
- NOEL
- Du 21 juillet au 29 juillet : Camp-chaletier Ti-Kendalc'h à Saint-Vincent-sur-Oust.
 - Du 3 août au soir au 14 août au soir : Stage technique et culturel à Château-neuf-du-Fou ou à St-Vincent, suivant l'état des travaux.
 - Si ce stage a lieu à St-Vincent : possibilité pour les stagiaires de rester jusqu'au 18 août.
 - Le 17 août, fête de Ti-Kendalc'h à St-Vincent-sur-Oust.
 - Du 26 décembre au soir au 30 décembre à 12 h. : Lieu encore réservé.



DRE AR BED

Courrier des lecteurs

Monsieur,
Pas de tout d'accord avec la lettre de Mme Baret, de Nantes, quand elle dit « nous devons certainement aux Romains les meilleures qualités de notre race ».

Je me réfère au dernier numéro du « Courrier de l'N.E.S.C.O. », où je puis lire, page 2, « La civilisation étrusque s'épanouit dès le 9^e siècle, mais leurs bronzes, leursivoires nous révèlent une culture qu'absorba finalement le monde romain ». Une parmi tant d'autres !

Comme autrefois les « compagnons » faisaient leur tour, je tiens à ce que mes deux fils fassent aussi leur « tour » du monde celtique, déjà l'Écosse, bientôt le Pays de Galles, puis tard la turbulente Irlande leur apporteront l'amitié, la fraternité, le respect des traditions.

Mon seul regret est de ne point parler le breton, ce n'était pas possible à St-Nazaire dans ma jeunesse, je dois me contenter de quelques mots glanés aux bords de l'Elbe pendant d'immobibles vacances.

Quel scandale chez nous, plus de « Gaffiti », nous l'avons vendu et acheté un « Le Gonidic » préfacé et enrichi par Hersart de la Villemarqué, de 1847 !

O. Gouennec,
Hep 44 Breiz ebet,
28, rue Colibert, 93-Montreuil.

DE NOTRE AMI PIERRE BRIDIER, YAOUANIKZ, BEIGNON

Certains de mes amis, en qui j'ai toute confiance n'ont fait part de leur inquiétude après avoir lu la motion de Kendalet'h parue dans Breiz de février. Ils considèrent que le mouvement prend position de façon volée en faveur d'actes qu'ils réprouvent formellement. Moi non plus, je ne suis pas partisan de la violence, mais j'approuve sans réserve la motion de Kendalet'h.

Il s'agit d'une affaire de famille. La famille est en péril mortel. Que certains de ses enfants emploient des moyens que tout le monde n'approuve pas, pour la défendre, c'est une autre affaire, mais ils ont au moins assez de cœur au ventre pour risquer leur vie et leur liberté. Chapeau !

On a reproché aux papes de prendre position en défendant la classe ouvrière par des Encycliques. On leur a reproché de faire de la politique, mais aujourd'hui tout le monde approuve leur prise de position. L'Évangile, qu'on le veuille ou non exige en fin de compte de prendre au nom de la Justice des positions dont les conséquences sont politiques.

Il en va de même pour Kendalet'h qui défend les valeurs bretonnes, littéraires, artistiques, spirituelles et sociales. Il est absolument normal et inévitable que cette défense débouche sur autre chose que des spéculations à la belle saison.

A chacun de ses membres de prendre

en conscience les décisions qu'il juge les plus honorables.

Si le folklore était un opium qui donne satisfaction à l'État comme soupape de sécurité, et bonne conscience aux bretons comme la soi-disant charité donne bon- ton folklorique. Le folklore n'est et ne pourra jamais être qu'un des aspects de la Bretagne. Ceux qui s'en contentent prennent le secondaire pour l'essentiel ; c'est très grave... »

Pierre BRIDIER.

BAL BRETON
dimanche 30 mars
à MONTFORT-SUR-MEU
Salle des fêtes

« Le pour vous... »

Jean-Marie ringa les poissons et les mit dans la caisse. Il ricanait de contentement. Nous avions eu une bonne journée, une rare journée. Nous avions pêché pour trois bons francs durant ces douze heures ! Nous ne touchâmes du reste pas tant, les marchands... Le petit mareyeur de Lille, le moyen mareyeur de Brest et le gros mareyeur de Paris. Eux tous avaient d'énormes frais ; maison, famille, voiture ; ils avaient tous un risque énorme. Le « roi de la mer » au contraire, n'avait aucun frais et il ne risquait rien d'autre que sa vie.

(« La Mer », de Bernhard Kellerman.)

LE SIEGE DE NANTES (1341)

Jean de Montfort haranguant les notables de Nantes :
Mon droit a pour appui le sang et nos coutumes
Mais laissons ces débats aux manieurs de plumes :
Pour vous, d'un duc breton ou d'un duc étranger,
Qui veut le mieux ? Voilà le procès à juger.
Quand le vieux sang breton coule à plein dans mes veines
Et me fait partager vos amours et vos haines,
Où est-ce que mon rival ?... Si vous acceptez Blois
La France vous conquiert et vous dicte ses lois :
La Bretagne n'est plus qu'une simple province
A qui le roi veut bien faire amoné d'un Prince...
O vœux Armoricains, non ! vos fières rejections
Ne sont pas encore lus de Bretons !...
Oui, je suis votre Duc ! Essayez donc vos larmes :
La Bretagne n'est pas prête à rendre les armes.
Oui, bourgeois, oui, Nantes, avant qu'il soit longtemp
Nos rangs se grossiront de nouveaux combattants.

Emile PENANT
(Homme de lettres nantais du XIX^e siècle admiré par Victor-Hugo)

EN VENTE

à la Coopérative «BREIZ»

4, allée des Ormeaux - La Baule
C.C.P. 144-67, Rennes

- Cahiers de l'Iroise
- Au Pays Bigouden 6
 - Poètes et peintres en Bretagne 5,50
 - Charles Chassé 5,50
 - Ile de Bréhat 5,50
 - Auguste Dupouy 5,50

- Vieux Manoirs Bas-Bretons
- G.M. Thomas, édition numérotée et signée 12
 - Dans le passé de St Hermin 5
 - Portsaill 6
 - Brest Porte Océane 2,50
 - Gourin - La lutte bretonne 5
 - Comité Consultatif de Bretagne
 - Chicouet 10
 - Dances populaires de Bretagne, J. Guichard - Ar Skubel - En avant deux du Trégor - Gué-daine de Languennec - Derobée 2

- DISQUES
- Vient de paraître : (33 tours)
- Glenmor, Barclay n° 80 382 26
 - Jef Philippe et sa guitare 21

SI VOUS VOLEZ QUE « BREIZ » SE DÉVELOPPE, FAITES DES ABONNEMENTS AUTOUR DE VOUS

LES VIVRES

« LA BRETAGNE DANS LA GUERRE »

d'Hervé Le Borran

A aucune période de son histoire, la Bretagne n'a connu un destin plus exceptionnel qu'entre 1938 et 1945, pendant ces sept années décisives de combats, illustrées par une profusion d'actes d'audace, de courage et même d'héroïsme. Aussi, à l'heure où cette province recommence à « bouger » dangereusement, convenait-il de rappeler ces événements essentiels et pour la plupart ignorés parce qu'ils permettent de donner un éclairage indispensable à la compréhension de l'indiscutable « malaise breton » qui sévit actuellement.

« La Bretagne dans la guerre », d'Hervé Le Borran, retrace, dans le style d'un véritable reportage, la prodigieuse aventure d'un contre qui, malgré la division de ses enfants — engagés dans la Résistance, ralliés à Vichy ou adeptes du séparatisme — a payé du sang de ceux et l'une des plus lourdes contributions à la Deuxième Guerre mondiale.

L'histoire que relate ce livre est celle d'un peuple qui fut le premier à reprendre la lutte dès juin 1940 avec les pêcheurs de Sein, et le dernier à déposer les armes, en 1945, à Lorient... deux jours après la capitulation de l'Allemagne ! L'histoire d'une région qui a fourni 40 % de ses effectifs à la France Libre mais également 30 % de son contingent à la « Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme ». L'histoire de la terre d'élection des marquis, des commandos de débarrèment et de parachutage mais qui a vu se lever aussi une Région de volontaires séparatistes déclarant ouvertement la guerre à la France.

Cette époque tumultueuse, contradictoire et passionnante, ne pouvait être écrite que par un de ceux qui y participèrent, Hervé Le Borran était de ceux-là. Auteur des livres « Le Défroncé, Pourquoi vivons-ils si tard ? Dieu seul m'arrêtera », etc. il a renoncé depuis trois ans à poursuivre son œuvre de romancier pour se consacrer exclusivement à la recherche de documents et de témoignages capitaux sur cette histoire de « La Bretagne dans la Guerre ». Il a ainsi interviewé aux quatre coins du monde la plupart des survivants de cette extraordinaire aventure.

En vente à Breiz, 4, allée des Ormeaux, B.P. 78, 44-La Baule.

CROQUIS DE BRETAGNE

Je m'aime pas, bien sûr, qu'Albert Laprade ait intitulé « croquis de la région de l'ouest » le cinquième volume d'une étude d'une ampleur exceptionnelle ; mais ne chicanons pas ; si nous excluons de cet album le Maine-et-Loire, la Sarthe, les Charentes et quelques autres terres qui ne nous concernent pas, nous devons saluer le travail remarquable de l'auteur qui, en des croquis, aïdés de la connaissance, s'efforce admirablement les témoignages architecturaux de notre passé. Sans doute peut-on regretter que les « planches » soient un peu sommaires et arbitraires dans leur choix que les commentaires soient pratiquement inexistant (et ce sera mon reproche majeur), mais il faut reconnaître que jamais une telle étude n'avait été faite avec autant d'honnêteté et de rigueur. Quand le monde aura dévoré le monde, les « croquis » de Laprade affirmeront encore qu'il fut (Ed. Vincent, Préd et Cie).

ECONOMIE ET CULTURE

Chaque année, la S.E.B. (Jeunesse Etudiante Bretonne), produit, sous ce titre, un ouvrage remarquable, une sorte de syllabus qui sert de jalon dans l'histoire de notre pays. Cette livraison-ci enrichit encore la collection et un simple aperçu du sommaire suffit à en souligner la valeur : Les villes, par Le Bourva ; Réflexions sur la dimension des villes, par M. Laurent ; la politique de développement régional en Grande-Bretagne, par C. Kervodan ; l'expérience du Mézogiorno, par M. Peccatore ; Le parc naturel d'Armorique, par Henri Bréant ; Réflexions sur la dimension des villes, par M. Laurent ; La place du Breton dans la société ancienne, par L. Fleuriot ; La vie culturelle à Nantes, par M. Lérat ; et à Nantes, par R. Labbat, etc. Sans omettre, surtout pas, « le tracteur », pièce inédite de Per-Jakez Hélias. Cette plaquette, nul militant breton ne saurait en être dépourvu. (Ed. Ar Studer, 14, rue St-Yves, 35-Rennes.)

LE POEME DU PAYS QUI A FAIM

Ce poème de Paol Quéinnec est un hymne national ! Nul n'a sans doute chanté aussi haut l'angoisse et la ferveur des Bretons, les tourments et l'espérance de la Bretagne. Il y a dans ce recueil des passages qui vous prennent aux tripes, qui vous feraient pleurer si vous n'aviez pas plutôt envie de crier : « Le poème du pays qui a faim » est déjà devenu un classique dans l'Émsav ; je voudrais qu'il devienne un classique enseigné dans toutes les écoles, car la douleur qui y est exprimée se transforme vite en dynamisme, car son acte de foi est un commandement : « nous seuls / du bout du monde / serons les maîtres / de ce monde / de ce monde / de ce monde / de ce monde ».

Certes, « mon pays a des millions de mains, mon pays sommeille derrière ses parents de brume » mais « alors s'éveille la vague des enfants nouveaux ennaissés les jours noirs et rouges de calendrier, les lettres entumées de l'alphabet des parents, les pentes tannées du pain, abattant à coups de hache les chemins qu'on leur avait déjà tracés, empierrés et concassés ». Ami, il faut tenir ce poème de Paol Quéinnec comme un livre de chevet. Et comme un message (Ed. Traces, Le Pallet),

Yann POILVEZ.

Communiqué

L'Assemblée générale annuelle de l'Amicale des Bretons d'Argenteuil s'est tenue le dimanche 19 janvier 1969, à 15 heures, au Centre Social, rue Desfréne Bast à Argenteuil. Une nombreuse assistance était présente pour marquer leurs intérêts à la bonne marche de l'Amicale, dans, soit moraux ou financiers, très détaillés et fort éloquents, dans leurs conclusions.

MM Camille Guillo, président, François Le Corre, secrétaire, et Ange Brulé, trésorier, se partagèrent les bravos avec Mlle Annick Perrot, fée de l'Amicale 1969, entourée de ses demoiselles d'honneur, Mlles Sylviane Ropars et Evelynne Jégou. Les fleurs et les sourires furent l'appanage de ce service d'honneur et de jeunes mariées fêtées au cours du Musée d'honneur, évidemment égayés par des danses bretonnes exécutées par les brillants élèves de MM. Alain Guillo et Adrien Kerzibar, responsables du groupe folklorique « Bugale-ar-gwen-ty-huel ».

« Bretagne est Poésie »

Ce livre s'agit de la légende et l'histoire reste encore, pour les purs Bretons du présent, une hauteaine devise dont ils sont fiers et qui les oblige. Pour nous tous, en ce siècle de fer, en cette brutale ère atomique, aujourd'hui comme toujours, « Bretagne est Poésie ». « Une poésie dans le présent et dans le passé », ainsi qu'a pris soin de le préciser naguère le plus éminent de nos historiens modernes, Arthur de la Borderie. Une Poésie, en effet, dans un passé deux fois millénaire et jusque dans notre plus proche passé — le passé d'hier, encore chaud — c'est ce qu'est, avec une généreuse ferveur, le dernier recueil lyrique, « Song d'Occident », récemment publié par le poète des « Exils », Cam. Le Mercier d'Ern (Kammermuer).

Ce sang des Celtes d'Occident, c'est celui surtout qu'a versé le peuple breton, au cours de sa longue passion, pétrée de siècle en siècle, tel, de 1793 à 1945, c'est tout le film de l'éternelle Résistance bretonne, prolongée jusqu'à nos jours, qui draine ses tragiques épisodes, évoqués dans une suite d'admirables poèmes, d'expression française mais d'esprit breton, qu'anime parfois un souffle d'épopée. De l'« Armée Rouge » de la grande Chouannerie (1793) à l'« Armée des Chouans » du camp de Goniec (1870), des hécatombes de la « grande-guerre » (1914-18) aux génocides de la « Bretagne scarifiée » (1945-46), des sanglantes Pâques irlandaises de 1916 à l'immolation des filles bretonnes dans toutes les tourmentes, « étrangères » ou « civiles », que nous avons subies depuis soixante ans, c'est une vaste fresque, haute en couleur, qui dépeint sous nos yeux l'obscure lueur de nos ténèbres, comme une fleur dans nos ténèbres, le mémorial des héros et des martyrs, apêres traqués et proscrits, jugés à mort ou contumaces, patriotes aux fers, résistants abattus, bardes assassinés, et « poètes au calvaire ». Sombre, labiecu de la misère d'un peuple déchu et proscrit... Avec, à l'horizon, pourtant, comme une fleur dans nos ténèbres, comme un rayon au bout de la nuit, le suprême appel aux jeunes « Sonnet du grand Réveil », dernier espoir d'une Bretagne encore survivante.

« Song d'Occident » — (Œuvre variée d'auteurs, une inspiration, vivifiée et trempée au creuset de l'histoire, œuvre surtout d'un poète et d'un Breton, dans le livre d'un de nos idéalistes, réfractaire à toute sujétion de la pensée ». C'est ainsi que, dans une de ses chroniques de presse, s'est exprimé un poète breton de la « nouvelle vague » littéraire, le regretté Jean-Pol Olivé Le Gaen, lorsque, au soir de sa trop courte vie, il consulta le dernier recueil de son devancier Kammermuer et qu'il eût discerné, au rythme profond du poème, la plus étonnante vision d'épopée, la plus vibrante incantation lyrique qu'il eût, de nos jours, inspirée la Bretagne — cette Bretagne — qui est Poésie... (1)

Olivier GESLIN,
(1) « Song d'Occident », un volume des Editions de l'Herminier, en vente (6 F) à la Coopérative « Breiz » 4, allée des Ormeaux, La Baule (L.-A.) — Bretagne.

BREIZ — Page 7

FAIS LIRE «BREIZ» autour de toi



AN ERE — le premier ensemble breton de Cornemuses lors du Concours interdépartemental de bagadou à Châteaugiron le 21-9-68

Communiqué... Communiqué...

émanant de la direction du « Bureau Collégial », après sa dernière réunion.

Le **CONCOURS Kendal'ch des Ensembles, CONCOURS HIVERNAL**, premier de la série des trois concours de l'année 68-69, aura lieu **LE DIMANCHE 23 MARS, à partir de 10 h.** dans les locaux du **LYCÉE KERCADO, à YANNES.**

- 1) La Ville de Yannes a été choisie afin de permettre aux groupes excentrés (par exemple : ceux du Finistère comme Douarnenez, et ceux en dehors de la Bretagne comme Tours) de se déplacer à moindre frais. Il est à noter que le second concours, qui aura lieu en mai-juin, favorisera la région (la Haute-Bretagne, par exemple) tandis que le troisième concours favorisera, en juillet-août, ceux qui, pour l'éloignement, auront été défavorisés lors du second concours.
- 2) Les groupes affiliés à Kendal'ch recevront une circulaire, contenant des renseignements complémentaires concernant la polyvalence des formations, excepté, lors des concours.
- 3) Les groupes se déplaceront à leurs frais, de préférence en petit car ou en voiture particulière, selon leurs désirs, puisque le nombre impossible de concurrents dans un seul groupe n'exécute pas deux musiciens.
- 4) L'intendance du Lycée Kercado mettra à la disposition des concurrents et du jury des sandwiches et des boissons.
- 5) Chaque groupe est tenu d'envoyer avant le lundi 17 mars 1969, à la permanence musicale Kendal'ch, 16, rue Thiers, Rennes, son inscription sur papier libre, contenant le nom et l'âge de chaque concurrent du groupe, ainsi que le désir de participation du groupe, signé du « Leader musical » et du Président.
- 6) Les renseignements complémentaires sur le déroulement des épreuves et son contenu, seront confirmés, le matin du concours, par le jury, afin d'éviter tout malentendu. Les « Leaders musicaux » sont tenus de se rassembler à 10 h. précises, le matin, afin que tout renseigne-

- ment concernant les inscriptions, l'accord des musiciens, etc., soient donnés en premier lieu.
 - 7) Chaque groupe concurrent disposera d'une salle d'accord ; les épreuves auront lieu en salle, mais si le très beau temps le permettrait, elles auraient lieu dehors.
 - 8) Les résultats seront connus le soir-même, ils consisteront en un total de points recueillis par l'ensemble de cornemuse-batterie et le trio officiel.
 - 9) Un groupe qui voudrait présenter plusieurs « Trios », sera jugé suivant une cote de points plus élevée que la normale, mais uniquement à l'avantage de la formule « Trio de bombardes ». Autrement dit, cette note pourra influencer la décision finale du jury pour l'ensemble du groupe, mais n'aura aucune relation d'influence sur l'ensemble de cornemuse-batterie.
 - 10) Le groupe vainqueur des épreuves se verra décerner un titre officiel, pour ce premier concours, qu'il pourra conserver jusqu'à l'année suivante. De plus, ses frais de déplacement lui seront remboursés intégralement.
 - 11) Le groupe qui aura totalisé le plus grand nombre de points lors des trois compétitions se verra attribuer le titre de « Champion des champions, nouvelle formule ». Il lui sera alors remis une coupe matérialisant ce titre.
 - 12) Tous les groupes bretons peuvent poser leur candidature à cette nouvelle compétition, sans considération d'affiliation.
- Fait à Rennes, janvier 1969.
Pour le « B. C. »,
Le Directeur Musical :
Alain LE HEGANET.

AS-TU COMMANDÉ
TON CALENDRIER
BREIZ 69
à la Coopérative Breiz ?
Prix : 2,50 F., port compris.

Petites annonces

A VENDRE
BATTERIE CARLTON
soigneusement entretenue
par le Bagod BLEIMOR
S'adresser à Yann Fañch
LE MERDY - 4 bis, boulevard Desragnès
92-SEEAUX

Petite formation du Bagod BLEIMOR,
Section de Bretagne
cherche déplacements ou concerts
en Bretagne
Qualité musicale assurée
S'adresser à Youenn Sicard
38, rue Jeanne-d'Arc — 29-S-QUIMPER

Magazine breton recherche démar-
cœurs en publicité.
S'adresser à Mlle Kerhel, Ti-Breizh,
22 - Mur-de-Bretagne.

E. F. BÉGOT
1, RUE DE BREST
QUIMPER
PNEUS
Département 22
BOTTES
GAMMA BREVETÉES
Dépôt "BARDAHL" et "TIP-TOE"
BREIZ — Page 8

EXTRAIT DU « NOUVELLISTE »

journal de Bretagne, Maine, Normandie
Edition de Septembre

La section « Recherche » du « B.C. », nous propose un extrait de journal d'antiquaire, dans lequel est paru en français, un article concernant les « Jeux d'Argyll », du correspondant particulier du Journal Le Nouvelliste à Edinburgh, Thomas Greigwood.

Cet article est intéressant du fait qu'il relate avec précision un concours de sonneurs en Écosse, bien avant que tout mouvement de musique populaire renaisse, en Bretagne.

« Sans façons, le programme commence aussitôt. Sur deux estrades placées aux deux bouts de la piste, les joueurs de cornemuse viennent exécuter tour à tour les morceaux du « Piobrach » de l'antique, musique classique de haute inspiration, la « Lamentation du Duc d'Antrim », composée en 1580 par Mac Grimmon de Boreraig, dont la famille fournissait les musiciens héréditaires des Ducs, et « L'obstination du Joueur aveugle », composée par Iain Dall Mackay, étaient certainement parmi les morceaux les plus remarquables du programme.

La lente cadence pleine d'habileté nerveuse de la « lamentation » formait un contraste suggestif avec le ton aigre, grandeur et impétuosité de « L'obstination ». Mais il faut avouer qu'il faut une initiation musicale spéciale pour apprécier complètement la cornemuse écossaise.

En effet, cet instrument dont les tuyaux de sauterie sont éternellement accordés sur le « A », ne que neuf notes sur sa chanterelle, l'octave du majeur plus un « SOL » naturel. Cette disposition ne lui permet guère l'emploi des demi-tons mineurs, ce qui donne l'impression au premier abord, que c'est toujours le même morceau qui est exécuté. Et pourtant, la combinaison de ces neuf notes avec les triolés, les variations, et aussi la différence de cadence permettent l'exécution d'un grand nombre de morceaux qu'une oreille habituée à toutes ces finesses peut aisément juger. Le choix était pourtant difficile, car les quarante concurrents, dont chacun avait à exécuter plusieurs morceaux, étaient choisis tous parmi les meilleurs écossais.

De même, l'attribution du premier prix de danse n'était guère chose aisée. L'exécution des gigue, sarabandes, et de la fameuse danse des épées qui n'exigent que le travail des jambes et de la pointe des pieds, était confiée à des champions de cet art particulier, ce qui nous permit d'admirer dans le détail, les conceptions chorégraphiques des montagnards écossais.

BREIZ — Page 9

NOS ECRIVAINS

PIV E O A TANGI MALMANCHE ?

TANGY MALMANCHE est né à Saint-Omer-en-Artois, en 1875. Sa famille, d'origine française, était fixée à Brest depuis plus de deux siècles. C'est en cette ville, ainsi qu'un Manoir du Brest, en Plabennec, qu'il passa ses années de jeunesse. Au contact de son camarade de jeu, le fils de la menuiserie du coin, Mari' Roux, il apprit le Breton. La plus grande partie de sa vie d'adulte, il la passa — comme tant de nos compatriotes exilés — à Paris et à Courbevoie surtout, ne revenant que de Bretagne. Mort à Clichy, en 1953, il repose au cimetière de Dives-sur-Mer, en Normandie.

« C'est à Tangy Malmanche à qui il était réservé de porter le théâtre breton à des sommets jamais atteints », dira de lui Y.-M. Hudel.

Mais ses drames, quels sont-ils ? « Marv'ailh an ene noanek » (« Conte de l'âme qui a fait »).

« Gurvan ar mar'heqek estranjour » (« Le Gurvan le chevalier étranger »), mis en scène l'été dernier à Lacroixan (en France), hélas ! Que les Bretons sont donc pareuxx pour ne pas apprendre — ou réapprendre — leur langue et admettre de tels non-sens — comme celui de nous contraindre à écrire en Français des articles sur la littérature bretonne !

« An Intanvez Arzur » (« La Veuve Arzur »), drame moins connu certes que « Ar Baganiiz » (« Les Pains ») chef-d'œuvre paru aux Editions Gwalarn en 1921, dont l'action se déroule dans un milieu de médecins Bretons, sous la direction d'Edouard Moezer, en tirèrent un vif succès en le faisant triompher sur une scène parisienne.

« Buhez Salaün lesamvet ar Foll », (« La vie de Salaün surnommé le Fou »), retrace le miracle de Salaün qui est à l'origine du Pèlerinage du Folgoët.

La firme « Britta Films » de MM. Caoussin, illustre voici quelques années cette merveilleuse histoire. Le rôle principal du film — celui de Salaün — était interprété avec un inégalable talent par le regretté Jarl Priel, l'écrivain-acteur dont Breiz notamment a relaté la disparition toute récente.

« Gwreg am toer » (« La femme du couvreur »).

« An Antekrist », tiré d'une idylle de Mari' a Goadalan et du trop célèbre La Fontenelle qui ravagea les campagnes bretonnes au temps des guerres de Religion.

Tels sont les principaux drames de Malmanche, « pétris de lyrisme et en même temps, très proches de la terre bretonne ».

Pétris de lyrisme, oui certes... « témoin cette mère qui croit son fils le galicien, enfui de Brest, alors que sa mort remonte à la Toussaint de l'année précédente ; témoin aussi la Belle Dans qui apparaît à Salaün à la Fontaine de la Vierge, et Lan, le naufragé qui pour Del apparaît comme le fils d'un roi... Et Fant qui croit que les âmes des morts sont dans les galets de la grève », dira Aboezen.

Et pourtant ils sont tout proches de la terre bretonne, les drames de Malmanche, et ne recomal-on pas à chaque pays, les « hommes qui labourent la terre, qui charient du fumier, qui picquent la pierre, les fâcheux qui peinent du matin au soir et les femmes qui usent leur corps aux travaux de la maison et du jardin et qui demeurent parfois assises à regarder la route » (R. Hémond).

Outre ces drames mentionnés encore deux autres : « La tour de plomb » et « Ron le Corbeau », ce dernier, d'un humour truculent mais très classique quant à la forme.

Quelques poésies également publiées dans « L'Hermine » et dans « Spered ar vev », journal qu'il avait fondé en 1903.

Une œuvre pédagogique aussi : « Le Memento du Bretonnant », paru en 1907, car Tangy Malmanche ne fut pas seulement poète et dramaturge. Comme plusieurs écrivains bretons, « il dut repenser à l'âge adulte l'idiotisme qu'il avait employé comme naturellement durant sa jeunesse ». Lui, il avait eu ce outrage, mais combien de ses contemporains ne l'eurent pas, si bien que son œuvre n'ont guère d'auteurs à l'époque, Volff d'ailleurs à ce sujet le jugement d'Aboezen (celui-là même qui fera l'objet de notre prochain article) :

« C'était 20 ans trop tôt qu'est venu notre illustre dramaturge. Ses lecteurs n'étaient pas encore en âge de lire ses œuvres. Ses contemporains n'y ont le plus souvent rien compris. Devo d'ailleurs ? »

« Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour le lire. Le nôtre doit le plaisir, et les hommes sont nés. » G. C.

(Extrait de « War-Rook »)

R. L. D.
EN BRETAGNE
RICHARD LE DROFF
EST A VOTRE SERVICE

CARHAZ	Tél. 2.77
MORLAIX	Tél. 7.35
POUARET	Tél. 0.24
QUIMPER	Tél. 15.54
ROSTRENEH	Tél. 0.04
RENNES	Tél. 40.04.97
ST-BRIEUC	Tél. 33.25.14

DE LA CAVE AU GRENIER
MATERIAUX R.L.D.



Commission Danse Kendalch

Concours de Guingamp 1969

La C.D.K. réunit le 19 janvier 1969 à Pontivy, à défaut le règlement des concours de danses pour 1969 en accord avec les représentants des cercles présents.

La manifestation de Guingamp se déroulera en deux parties :

a) Le matin, concours de danses présentés dans la forme traditionnelle ;

b) L'après-midi, concours de danses présentés dans la forme scénique.

Une coupe sera décernée au vainqueur de chacun de ces concours.

Le titre de champion sera attribué au groupe ayant obtenu le plus de points sur ces deux parties.

Les groupes sélectionnés devront obligatoirement participer à ces deux compétitions.

RÈGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL DE DANSES DANS LA FORME TRADITIONNELLE

- Chaque groupe présentera 3 danses d'une durée totale de 10 minutes.
- Ces trois danses seront :
 - obligatoirement chantées ;
 - une danse tirée au sort dans la catégorie « Léon Cornouaille », Dans a Tril Gavotte Châteaufort, Gavotte Aven, Dans Plin ;
 - une danse tirée au sort dans la catégorie « Vannetais Haut-Pays », Lérédé de la Côte, An Dro de Baud, Gubra.
- Chaque groupe tirera au sort ses deux danses, un quart d'heure avant son passage.
- L'ordre de passage des groupes se fera par tirage au sort.
- Le nombre de huit couples de danseurs est imposé (ces couples n'étant pas obligatoirement les mêmes pour chacune des 3 danses).
- Costumes, instruments, chants, danses seront présentés dans le respect de la tradition.
- Chaque danse sera notée sur 20 (le total sera donc de 60). Dans cette notation il sera tenu compte du style, de l'ensemble, de la justesse, des mouvements, de l'accompagnement musical ou vocal.
- Danseurs, soumetteurs, chanteurs, apparteniront obligatoirement au groupe.
- Le jury sera composé des moniteurs de Lorient (dans imposé) ; des techniciens de la C.D.K. (danses du répertoire commun).

RÈGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL DE DANSES DANS LA FORME SCENIQUE

- Chaque cercle devra présenter dix minutes de danses de son terroir, (c'est-à-dire la région de danses) dans une forme de son choix : soit la traditionnelle suite de terroir sans ruptures, présentée en un

montage assurant au maximum, l'occupation de l'espace scénique — soit une présentation de danses dans un contexte de vie (noce, travail, fête, etc.) dont la majeure partie sera constituée par de la danse collective et non individuelle — soit toute autre présentation originale capable de susciter l'intérêt.

2. — Spécialement de pas tomber dans la piège des ballets dits populaires, la C.D.K. tiendra compte dans son jugement de l'inspiration traditionnelle qui devra rester évidente.

3. — Les groupes devront présenter 8 groupes de danseurs (minimum).

4. — Le concours sera noté sur 60 points. Il sera tenu compte du respect de la danse dans ses arrangements scéniques, de l'accompagnement musical ou vocal, de la maîtrise des danseurs, de la qualité de la présentation et ... du présentateur.

5. — Le jury sera composé de personnes n'appartenant pas aux cercles participants, et spécialisés dans une branche déterminée : danse, mise en scène, accompagnement, etc...

RÈGLEMENT DU CONCOURS REGIONAL DE DANSES DANS LA FORME TRADITIONNELLE

- Chaque groupe présentera 3 danses d'une durée totale de 10 minutes.
- Ces trois danses seront :
 - obligatoirement chantées ;
 - une danse tirée au sort dans la catégorie « Léon Cornouaille », Dans a Tril Gavotte Châteaufort, Gavotte Aven, Dans Plin ;
 - une danse tirée au sort dans la catégorie « Vannetais Haut-Pays », Lérédé de la Côte, An Dro de Baud, Gubra.
- Chaque groupe tirera au sort ses deux danses, un quart d'heure avant son passage.
- L'ordre de passage des groupes se fera par tirage au sort.
- Le nombre de huit couples de danseurs est imposé (ces couples n'étant pas obligatoirement les mêmes pour chacune des 3 danses).
- Costumes, instruments, chants, danses seront présentés dans le respect de la tradition.
- Chaque danse sera notée sur 20 (le total sera donc de 60). Dans cette notation il sera tenu compte du style, de l'ensemble, de la justesse, des mouvements, de l'accompagnement musical ou vocal.
- Danseurs, soumetteurs, chanteurs, apparteniront obligatoirement au groupe.
- Le jury sera composé des moniteurs de Lorient (dans imposé) ; des techniciens de la C.D.K. (danses du répertoire commun).

Remarque importante. — Les danses du répertoire commun seront présentées dans les versions-types enseignées par la C.D.K. et non dans les variantes libres comme l'an dernier (ce qui complique la tâche des jurés).

Une réunion de révision du répertoire commun est prévue pour le dimanche 16 MARS à PONTIVY à laquelle seront seuls admis les moniteurs délégués mandatés par les Commissions régionales de Danse.

Ces moniteurs devront ensuite assurer la révision à l'échelon régional au moyen d'une journée d'études, qu'il serait souhaitable de prévoir dès maintenant.

Si votre Commission régionale de danses ne fonctionne pas encore, provoquez sa constitution avant le 16 mars. Pour cela, adressez-vous à vos dirigeants d'Arrondissements.

Respectant le vœu émis par la C. O. Kendalch nous vous rappelons que ces concours sont ouverts à tous les cercles.

Pour tous autres renseignements, s'adresser : Secrétariat de la Commission Kendalch, Mme Paugam, 9, rue du Ménaudoux, Saint-Nazaire - 44 ... qui répondra.

Extrait de « Les Origines de la France contemporaine »

Livre II S 6 de Taine

« Sur le corps malade qui lui était confié, elle (l'Assemblée Constituante) a exécuté des amputations aussi inutiles que démesurées et appliquées des bandages aussi insuffisants que malaisants. »

Sauf deux ou trois restrictions admises par inconséquence, sans le maintien d'une royauté de parade et l'abolition d'un petit cercle électoral, elle a suivi jusqu'au bout son principe qui était celui de Rousseau. De parti pris, elle a refusé de considérer l'homme réel qui était sous ses yeux, et s'est obstinée à ne voir en lui que l'être abstrait créé par les livres. Par suite, avec un aveuglement et une rigidité de chirurgien spéculatif, elle a détruit dans la société livrée à son histoire et à ses théories, non seulement les tumeurs, les disproportions et les froissements des organes, mais encore les organes eux-mêmes et jusqu'à ces noyaux vivants et directeurs autour desquels les cellules s'ordonnent pour recomposer un organe détruit, d'un côté ces groupes anciens, spontanés et persistants que la géographie, l'histoire, la communauté d'occupations et d'intérêts avaient formés, d'un autre côté ces chefs naturels que leur nom, leur illustration, leur éducation, leur indépendance, leur bonne volonté leurs aptitudes désignaient pour le premier rôle. D'une part, elle dépeuple, laisse ruiner, proscrit toute la classe supérieure, noblesse, parlementaires, grande bourgeoisie. D'autre part, elle dépeuple et dissout tous les corps historiques ou naturels, congrégations, religieuses, clergé, provinces, tout lien ou attache entre les hommes se trouve coupé ; toute subordination ou hiérarchie a disparu, il n'y a plus de cadres et il n'y a plus de chefs. Il ne reste que des individus, vingt six millions d'atomes égaux disjoints. Jamais matière plus désagrégée et plus incapable de résistance ne fut offerte aux mains qui voudront la pétrir ; leur suffrage pour réussir d'être durs et violents.

Sur « l'Assemblée constituante et son œuvre. »

SUBVENTIONS

Nombreux sont encore les groupes adhérents à Kendalch qui ignorent les possibilités qui leur sont données d'obtenir subventions et matériel de différents organismes et en particulier de la Jeunesse et les Sports.

Memento du Service départemental de la Jeunesse et des Sports à l'usage des TRESORIERES des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire.

Demands de subventions (Condition nécessaire : avoir obtenu l'agrément ministériel ou être en instance d'agrément).

I. — Aide directe du Service départemental de la Jeunesse et des Sports.			
Nature de la subvention	Importance	Modalités d'attribution	Dates limites de dépôt des dossiers
Fonctionnement (en espèces)	350 F. minimum	— Demande d'imprimés sur papier libre. — Dossier à constituer.	15 mars
Fonctionnement (en nature)	Matériel audiovisuel (voir 2° partie)	— Demande sur papier libre (indication de 3 appareils avec ordre de préférence)	1 ^{er} mars
Exceptionnelle (Travaux d'entretien et d'amélioration)	2500 F. au maximum sur 5000 F. de travaux au plus	— Demande d'imprimés sur papier libre. — Dossier à constituer.	1 ^{er} octobre
Animation	Variable	— Demande sur papier libre — Visite des Assistants départementaux.	Du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} décembre sauf en août et en septembre

Tout ceci, compte-tenu de l'importance des activités des associations et du volume des crédits mis à notre disposition par le Secrétariat d'Etat.

II. — Aide indirecte d'autres organismes publics ou semi-publics.			
Nature de la subvention	Importance	Modalités d'attribution	Dates limites de dépôt des dossiers
Communale	Variable	— Demande d'imprimés sur papier libre. — Dossier à constituer.	1 ^{er} octobre en général (se renseigner auprès des maires)
Départementale (Conseil général)	Variable	— Demande d'imprimés sur papier libre. — Dossier à constituer.	1 ^{er} octobre
Caisse d'Allocation Familiale	Variable	— Demande d'imprimés sur papier libre. — Dossier à constituer.	Réunion de la Commission d'attribution tous les 3 mois.

* Liste du matériel audio-visuel mis à la disposition des associations par le Secrétariat d'Etat :

- Téléviseur avec installation antenne 2 chaînes
- Magnétophone
- Appareil de projection pour cinéma sonore 16 mm
- Electrophone
- Camera 16 mm
- Appareil de projection fixe pour diapositives.

A ces organismes il est possible d'ajouter :

- Le crédit Agricole
- La Caisse d'Epargne, etc.

Nous remercions le service départemental de la Jeunesse et les Sports du Morbihan qui a bien voulu nous transmettre ces tableaux.

J. LATOUR.

Boém-Bohème et les Celtes

Au sujet des villes appelées BRODY

Antonin Peysek

Les premières agglomérations de l'époque préhistorique s'établirent principalement soit près des lacs poissonneux, soit le long des fleuves, soit encore près des rivières ou des ruisseaux, ces derniers donnant la possibilité de créer les étangs. En effet à côté de l'élevage du bétail et de l'agriculture primitive aux outils rudimentaires, la pêche du poisson constituait l'une des principales occupations qui procuraient, sans trop de peine, une nourriture appréciée.

Il était beaucoup plus aisé pour nos ancêtres celtes d'attraper un gros poisson dans un filet que d'aller dénicher un pigeon ou de « mettre du sel sur la queue d'un lièvre », comme on a coutume de le dire en plaisantant dans ce pays vallonné de Bohème-Moravie.

Ce qui amena les Tchèques, parlant aujourd'hui la langue slave, à penser que les villes de Bohème et de la Moravie, désignées par Brody, signifiaient « gué » — en allemand : « furt ». Cette explication erronée paraîtrait plausible pour l'ancienne ville de Némecsky Brod — en allemand Deutschbrod — Broda theutonicais — En effet les familles bavaroises-françaises, venant des environs de Nürmberg en Bavière, devaient traverser la rivière Sazava avec le bétail et les charrettes pour venir s'établir dans cette nouvelle région.

Elle serait encore avec réserve acceptable en ce qui concerne la ville de Uhersky Brod — en allemand Ungarisch Brod — Broda Hungarica — située à l'est du fleuve Olzava passablement tari et que l'on peut franchir facilement, même au printemps après les neiges, d'un seul Les Hongrois qui venaient de l'est se déplacèrent très vraisemblablement au-delà des Carpathes de l'ouest. La rivière slovaque Vach, une autre voie possible, était « non domptée » un « fleuve impétueux ». Au printemps il se répandait dans les larges vallées recouvertes de forêts, changeait les lits et rendait de ce fait toute communication difficile.

Aussi la désignation de la petite rivière Olzava — Aisava : « manque quantité », confirme notre raisonnement.

Attribuer le sens de gué à une ville comme Český Brod — Boemisch Brod en allemand — Broda Bohemica — nous semble encore moins explicable. Aucune rivière dans notre sens n'existe pas là. La ville se situe à la ligne des partage des eaux, c'est-à-dire entre les rivières : Sazava, Vltava, Moldau et Labs, Elbe. Dans ce cas il faudrait littéralement verser de l'eau dans le ruisseau ; Chambra pour pouvoir « passer à gué ». Et ce que veut dire le nom Chambra ? C'est le breton « chamberad » : « demeurer guette », ou « chomer en été ».

(A suivre)

Montauban de Bretagne à la Télé

Le 15 février, au cours de l'émission « Informations bretonnes », la télévision a projeté un film sur le château de Montauban-de-Bretagne, accompagné des commentaires de M. Michel de Mauny, auteur d'un livre et souscription sur cette importante seigneurie. Il reste quelques exemplaires numérotés — qui seront dédiés — à souscrire au prix de 12 francs.

M. de Mauny, 73 bis, rue de Polono, St-Germain-en-Laye (Yvelines) - C.C.P. Paris 21.388.00.

BREIZ — Page 13

gand Ernest Ar Barzig

Da rann studier, va henderv... Mikael Peneg gwelad trawez...

adkavout e gamb e Kemper, e pe pell... vevet kousket. Maite I An-ano-ze a gata...

gwech all e tenent da gasta er hema-... and veze root deze luit a dicken.

En wech kenia eo d'ar studier yaouank... Mikael Peneg gwelad trawez...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

Ken kaer all e oa ar salona eo e ovet... ar hafe hag al likorion ennañ. Med ez...

En pred a hie neve gant an all ven-... zho hag evjout war deir zaoi hir, hag...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

En pred a hie neve gant an all ven-... zho hag evjout war deir zaoi hir, hag...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

En pred a hie neve gant an all ven-... zho hag evjout war deir zaoi hir, hag...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

Da nav er hanter e kuitas gwevter... ar advokad Iez Gempere, hag hi etrezeg...

Daoust da Vikal da veza dizevad oh... BREIZ — Page 14

Daoust da Vikal da veza dizevad oh... BREIZ — Page 14

Daoust da Vikal da veza dizevad oh... BREIZ — Page 14



BRO LEON

Correspondante e Breiz a pour le Léon : Thérèse MORVAN 12, route de Trézien — 29 N - Plouarzel

Mois de Mars 1969

Le Léon vient d'accueillir à Brest, avec une grande réserve, nos dienns les journaux, le chef de la République française, et l'un nous a parlé de régionalisation...

Le public, malheureusement peu nombreux, a beaucoup apprécié la qualité de cette soirée terminée par un e Bro-Goz...

LABOUR E BREIZ EVID AR VRETONED!

Chanter et danser, nous avons d'ailleurs été très heureux de le faire au bal breton de l'amicale organisée à Lannilis...

Quessant, aussi à l'ordre du jour, puisque l'on parle d'y implanter une base d'hélicoptères...

Mais ne parlons pas de projets. Une expérience intéressante a été réalisée le samedi 18 janvier par le Cercle de Lannilis...

La veille de Louannec, le 1er février, a été parfaitement réussie. Une foule nombreuse et chaleureuse a applaudi les artistes...

Le 14 janvier Alan Stivell et François Buret ont donné un concert à Lannilis qui a remporté un franc succès.

Au Manoir de Woas-Wenn : Soirée de danses bretonnes des 10e et 11e siècles.

Grand Fest Noz de NEVEZADUR à Sceaux

Le Cercle Celtique Nevezadur organise un grand FEST-NOZ le samedi 8 mars 1969 à SCEAUX.

Salle de l'ancienne Mairie 69, rue Houdan (Métro : Sceaux) (de 21 heures à l'aube)

Sur place : Crêpes, cidre, choucroute, casse-croûte.

Tous les cercles et compatriotes intéressés sont invités à prendre date dès à présent et à participer à cette grande soirée celtique.

Participation aux frais : 3,00 francs



Liste des prochaines Veillées

Trébréden : 1er mars; Pluzmet : 8 mars; Ploùnevéz Moëdec : 15 mars; Belle-Isle-en-Terre : 22 mars; Grande finale à Lannilis le 29 mars.

La veille de Louannec, le 1er février, a été parfaitement réussie. Une foule nombreuse et chaleureuse a applaudi les artistes...

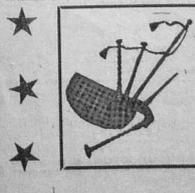
Le 14 janvier Alan Stivell et François Buret ont donné un concert à Lannilis qui a remporté un franc succès.

Au Manoir de Woas-Wenn : Soirée de danses bretonnes des 10e et 11e siècles.

Le 7 février a été célébré en la chapelle Saint-Roch, à Lannilis, le mariage de M. Bernard Mathieu avec Mlle Marie-Paule Lechner.

LA REPRODUCTION des articles de BREIZ est libre. Mention d'origine obligatoire.

BREIZ — Page 15



PRODUCTIONS LANG binoues, bombardés pratiques, tambours

A. LAURENCEAU LUTHIER NANTES-12, rue Jean-Jaurès

(de Gendec'h)

(1) Ampussu = deuil de veza divalo dre gozi, rent e celt (ger dastumet e Logivi-Pempoull).

RAJENN AR BREZONEG

SKOL DRE LIZER DESKIT BREZONEG!

Vous avez pu remarquer, dans le discours de Quimper, l'absence du problème culturel breton, celui auquel nous nous attachons ici particulièrement, étant l'âme de tout le reste.

S'il y a eu quelques paroles dites en notre langue, ce dont nous sommes fiers, bien sûr! Cela n'a été suivi d'aucune promesse en sa faveur, à moins qu'il faille la voir sous les mots « Caractère propre de la Bretagne » qui sont revenus à plusieurs reprises dans le discours.

Ce n'est pas la première fois que la langue bretonne est utilisée à des fins politiques. Les affiches en breton des Jacobins de la Révolution peuvent encore se voir aux Archives de Quimper. Le

discours tout en breton de Napoléon III est aussi bien connu. Cela a-t-il apporté quelque chose à notre langue? ...

C'est donc un appel plus pressant que jamais que je lance à tous les jeunes de Kendalc'h pour qu'ils suivent l'exemple ceux d'entre eux qui se sont déjà inscrits à des cours de breton.

Skol dre Lizer (V. Seité, Bleun-Brug, Châteaulin, 29-S.) a, en ce moment, 353 élèves, et en aura 500 pour la fin de l'année scolaire. Tous les autres cours de breton, qu'ils soient en direct ou par correspondance sont également débordants de monde. C'est par là, finalement, que nous triompherons, si les jeunes le veulent.

C'est consolant, mais il nous faut aller plus loin encore. Il faut que notre langue ait la place qui lui revient dans l'enseignement officiel, que son étude soit vraiment payante, comme notre langue sœur du Pays de Galles et notre cousine d'Ecosse et d'Irlande. C'est pour cela que nous avons engagé le combat et personne ne doit capituler avant la victoire. Inscrivez-vous donc, dès aujourd'hui à Skol dre Lizer, Bleun-Brug, Châteaulin 29-S. (Joindre une enveloppe timbrée pour toutes réponses. Le cours est gratuit.)

IMPRESSIONS DE NOS ELEVES

De nombreux élèves nous ont exprimé leur déception de voir le problème culturel breton passé sous silence dans le discours de Quimper.

Nous extrayons ce qui suit de la longue lettre de l'un d'eux :

... « Tout ce qu'a pu dire de Gaulle au sujet de la Bretagne est, je crois, en toute objectivité, louable. Il reste à savoir maintenant dans quelle mesure l'application de ces promesses se fera, et problème plus grave encore, : dans quelle mesure, nous Bretons, arriverons-nous à conserver notre originalité, notre langue...? Il est certain que la Bretagne doit s'ouvrir à la nation toute entière et non pas se replier sur elle-même. A cela il y a cependant un risque : perdre notre civilisation. Et si de Gaulle a parlé des réalisations projetées, s'il a parlé et exalté la race des Celtes, il n'a pas parlé de la conciliation entre ce que j'appelle le domaine matériel et le domaine spirituel. Il est certain que la Bretagne doit sortir de sa misère économique, mais, attention! car il est aussi certain que nous devons conserver nos valeurs spirituelles : notre langue, notre civilisation... Et ceci, il me semble ne se fera pas automatiquement. Je pense donc que la grande lacune de ce discours a été, justement, de passer sous silence ce côté culturel. Bien sûr il a dit que la Bretagne doit conserver son « originalité » mais a-t-il dit comment? La question reste ouverte ».

(J.-F. S., étudiant,
le 2 février 1969.)

HIRVOUD AR GAREDIG

An hini a garan a zo eet kuit,
Pell diouzin-me, gand kas ar mor braz.
Ouz fas an dour, 'ma staget va daoulagad,
Staget ouz an dremmwel,
El leh ez a kuit asamblez an dour hag an oabl.
Méd du-hont ha pelloh-pella c'hoaz, va muia karet,
gand pep munut, a bella diouzin-me...

Eet eo kuit an hini a gar va halon.

Gouzoud a ran, na pegen ponner e galon!
Eur mèn en e greiz.
Gouzoud a ran penaoz eo kignet pep soñj en e benn,
Ha pegen yén e ene, e unan a-héd an deiz.
Tra ebéd evid e domma, e unan war ar vag
A gas anezañ pelloh-pella...

Eet eo kuit an hini a gar va halon.

Pell diouz an eürusted emma o tehoud,
Pell diouz e vro, diouz jardin e goun,
Kalonég ez a...
Va muia karet.
Trohet e-neus an tenerra liammou,
Skejet on-eus 'barz e galon, hag e-barz va hini...
Klevet 'meus, p'her greas, e ene o krena...

Eet eo kuit an hini a gar va halon.

O chom, ne vije bet nemed argoll ha gevier.
Eñ eo, ha daoust d'ar boan, e-neus kroget er hleze...
O chom ne oa nemed danjer ha maro,
Sur eo...

Méd bremañ emma goullo an oabl,
Dister-dister ebatou ar houmoulennoù,
Sur eo ive.
Bremañ me en em houlen ha perag a tigor c'hoaz ar bleuniou,
Perag e kan al laboused...

Eet eo kuit an hini a gar va halon.

E boan dezañ a bouez doubl war va halon.
E zaoulagad a welan dirazon o tivera.
Ar yénjenn 'zo ganto a sklas va eskern.
Ha selloud a ran ar mor divent-se, al lehed dour-ze
O 'n em leda etrezom-ni!
Intron Varia vadeleuz daoust ha ne reoh ket eur burzud?

Dominik De LAFFOREST,
Genver 1969
Elève de Skol dre lizer.

GERIOU DIEZ. — Hirvoud : plaintes sentimentales ; ar garedig : l'amoureuse, la bien aimée ; kas : courant ; 'ma staget : emma staget (est attaché, sont attachés) ; dremmwel : horizon ; an oabl : le firmament ; pelloh-pella : de plus en plus loin ; an hini a gar va halon : celui que mon cœur aime ; kignet : écorché ; e goun : son souvenir ; va muia karet : mon bien aimé ; liammou : liens ; p'her greas : quand il le fit ; argoll : perte, défaite ; gevier : mensonge ; kleze, ar hleze : glaive ; ebatou : jeux ; ebatou ar houmoulennoù : les jeux des nuages ; skasa : geler ; a sklas : gèle, glace ; ar mor divent-se : cette mer immense ; lehed : étendue ; daoust ha ne reoh ket eur burzud? : est-ce que vous ne ferez pas un miracle ?

En souscription

Un ouvrage bilingue, occitan et breton, recueil de poésies sur la Bretagne par les poètes occitans Enric Espieut, Jean Larzac et Yves Roqueta, traduit en breton par Youenn Gwernig, intitulé « Breiz atao ». Exemplaires ordinaires : 10 F. ; de luxe : 15 F.

Souscriptions avant le 30 avril, auprès d'Yves Rouquette, 15, rue Madeleine Roch, 34-Béziers.

Imprimerie Les Presses Bretonnes
Mars 1969
numéro d'impression : 1306
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1969

Le Directeur de la publication :
J. GUYOMAR'CH